

Informations aux parents d'élèves sur le P.P.M.S.

Exercice de simulation

Objet : P.P.M.S : plan particulier de mise en sûreté

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs années, la législation impose aux établissements scolaires d'effectuer des exercices d'évacuation face aux risques d'incendie. Ceci dans le but de permettre aux élèves et aux personnels de structurer des comportements réfléchis, adaptés à des conduites à tenir face à une situation dangereuse.

Conformément à la Législation en vigueur, les établissements scolaires doivent élaborer un P.P.M.S. : un plan de mise en sûreté face aux risques et menaces majeurs.

Ces P.P.M.S. sont obligatoires pour l'ensemble des établissements scolaires.

Un exercice simulé concernant le risque d'intrusion attentat sera effectué avec les élèves et les personnels au lycée le jeudi 13 octobre entre 9h et 9h45. A l'inverse de ce qui se passe habituellement pendant les exercices d'évacuation (cas de l'incendie) dans la cour, il s'agira d'une séance de mise à l'abri : à savoir les élèves resteront dans leur salle avec leur professeur pendant une durée de 30 minutes environ et devront suivre les consignes qui leur seront données la semaine précédente.

Trois exercices de sécurité devront être réalisés par chaque école et chaque établissement scolaire durant l'année scolaire, dont le premier, réalisé avant la Toussaint, portant sur le thème précédemment évoqué.

La mise en place des exercices a été préparée pour être le moins traumatisant pour les élèves et les personnels. Les élèves pourront à tout moment échanger avec les personnels sur des interrogations éventuelles.

Une éducation citoyenne

Au delà de la simple information, il appartient à la communauté scolaire de mettre en place une véritable éducation aux risques.

Faire prendre conscience aux élèves que chacun doit être attentif à sa propre sauvegarde et peut contribuer à celle des autres.

Développer l'idée qu'un comportement responsable et solidaire permet de faire face plus efficacement aux risques.

Vous pouvez consulter le lien suivant pour des informations complémentaires :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/08-aout/22/4/2016_securite_guide_college_parents_web_616224.pdf

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations.

Le proviseur